

# PÉROU



## Assistants de langue française


## Fiche-destination 2024-2025

**IMPORTANT :** Le programme des assistants de langue propose une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer son projet** (destination, financement, etc.). Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus être autorisés à postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, <b>environ 10 postes</b> sont proposés chaque année.
<b>Critères d'éligibilité spécifiques au Pérou</b>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site Internet de France Éducation international</a>, les critères spécifiques suivants s'appliquent pour cette destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être de nationalité française ;</li> <li>• justifier d'un <b>niveau B1</b> en espagnol ;</li> <li>• avoir validé, au moment du dépôt du dossier, <b>au minimum une L3</b> dans l'une des disciplines suivantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ;</li> <li>➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li> <li>➤ LLCE, LEA (espagnol) ;</li> <li>➤ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc.</li> </ul> </li> </ul> <p>Sont exemptés de justificatif de statut étudiant <b>les anciens ou actuels assistants de langue française</b>, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>).</p> <p>Un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 et plus, preuve de séjour long dans un pays hispanophone) devra également être fourni, sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays hispanophone (<i>dans le champ « diplôme/certificat » de la langue concernée de la section « Formation »</i>).</p>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<b>Arequipa, Lima, Trujillo et Tarapoto.</b> Les villes d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre.
<b>Établissements</b>	<b>Universités, écoles primaires et/ou secondaires</b>
<b>Calendrier</b>	<b>Publication des résultats:</b> France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois d'octobre 2024.</b>



	<p>Un <b>entretien en visioconférence</b> sera réalisé courant octobre/novembre 2024 en présence d'un représentant de l'ambassade de France au Pérou et de l'établissement d'affectation.</p> <p><b>Durée du contrat</b> : 9 à 10 mois (de février/mars 2025 à décembre 2025). L'année scolaire au Pérou débute en février/mars et se termine en décembre de la même année civile. Le type de contrat proposé n'est donc pas compatible avec les obligations de service des candidats préparant un concours de l'enseignement français (le report de stage, s'il est accordé, ne peut se faire que pour une année scolaire).</p>
<b>Temps de travail et de congés</b>	<b>12 heures par semaine.</b> Congés selon le calendrier scolaire/universitaire local.
<b>Rémunération et aides</b>	<p><b>Rémunération mensuelle</b> En fonction de l'établissement, la rémunération est variable : entre 700 PEN et 1800 PEN (soit entre 175€ et 455€ environ), selon si le logement et/ou certains repas sont pris en charge.</p> <p><b>Installation</b> Les frais de voyage, nourriture et logement (lorsqu'ils ne sont pas inclus dans l'indemnité) sont à la charge de l'assistant.</p>
<b>Statut de l'assistant</b>	L'assistant a le statut de boursier.
<b>Permis de travail et visa</b>	<p><b>Visa « de intercambio »</b> : 50 € environ. L'assistant doit effectuer les démarches de visa auprès du consulat du Pérou à Paris, en coordination préalable avec l'ambassade de France au Pérou.</p>
<b>Couverture sociale</b>	L'assistant devra souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et responsabilité civile valable pour le Pérou.
<b>Formation</b>	France éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française <a href="#">un module de formation en ligne</a> , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.
<b>Liens utiles</b>	<p>Ambassade du Pérou en France : <a href="http://www.consulado.pe/es/paris/Paginas/Inicio.aspx">http://www.consulado.pe/es/paris/Paginas/Inicio.aspx</a></p> <p>Ambassade de France au Pérou : <a href="http://www.ambafrance-pe.org">www.ambafrance-pe.org</a></p> <p>Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité :</p> <p></p>
<b>Reconnaissance de l'expérience</b>	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur <a href="#">le site de France Éducation international</a>.</p>



<b>Renouvellement de contrat</b>	Les renouvellements ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.
<b>Témoignages</b>	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur <a href="#">le site Internet de France Éducation internationale</a> .

Contact : [assistant@france-education-international.fr](mailto:assistant@france-education-international.fr)

*En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches-destinations ou sur le [Robot conversationnel](#) ne seront pas prioritaires.*